

Département du Finistère

**MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H**

DATE DE CONVOCATION
17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE
17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-44 Budget 2020 DECISIONS MODIFICATIVES

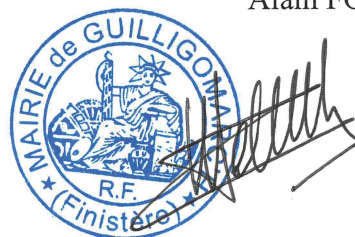
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Guilligomarc'h, à l'unanimité, **DONNE son ACCORD aux décisions modificatives** suivantes :

Budget principal 2020 - décisions modificatives n° 3

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
*012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00 €
64111	Rémunération principale	1 500,00 €
64131	Rémunération non titulaires	500,00 €
*014	Atténuations de charges	90,00 €
*7391171	Dégrèv. TF propriétés bâties jeunes agriculteurs	90,00 €
*65	Autres charges de gestion courante	- 2 090,00 €
6574	Subvention de fonctionnement	- 2 090,00 €
TOTAL		- €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,
Alain FOLLIC



Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

DATE DE CONVOCATION

17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-45 Café commerce multi-services
Présentation du projet et financement

Le Maire présente le projet de création d'un café avec licence IV et commerce multi-services dont la vocation est de développer dans la commune, en lien avec les habitants, un nouvel espace de convivialité et de rencontre au sein duquel seront proposés des services de proximité.

Après visite et étude des sites possibles, le choix des élus s'est porté sur un ancien commerce, situé 1, rue du Scorff, dont la surface de 255 m² offre une capacité de mixité dans des projets ainsi qu'un potentiel d'évolution et d'extension pour des activités complémentaires. Les autres avantages sont sa situation en plein cœur du bourg, à proximité de parkings, de la mairie, de la bibliothèque et sa visibilité sur les axes passants.

Une première approche a été réalisée à partir de ce bâtiment qui permettrait d'accueillir plusieurs activités dont un café, une épicerie voire de la restauration rapide, avec à l'étage le logement du futur commerçant (pratique dans le cadre d'horaires "élargis"). La Commune se charge des travaux et des aménagements intérieurs du café, de l'espace multi-services et les lieux font ensuite l'objet d'une location.

A noter que la commune a été retenue dans le cadre de l'initiative "1000 cafés" du Groupe SOS dont le but est de créer un réseau de cafés pour une mise en commun des fournisseurs et un partage d'expériences entre gérants. Le groupe assure l'accompagnement du gérant, leur apporte la mise de départ et leur garantit une rémunération fixe. Pour permettre un éventuel partenariat, les éléments clés de leur cahier des charges ont été intégrés dans le projet (accessibilité PMR, sécurité incendie, entrée et accès aux autres pièces, comptoir...).

La Commune de Guilligomarc'h vient d'être classée en zone "Zorcomir" zone de revitalisation des commerces en milieu rural depuis novembre 2020.

.../...

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

DETAIL ESTIMATIF	HT	TTC
Achat maison + frais de notaire	60 000,00	62 000,00 €
Diagnosics plomb amiante CSPS contrôle techn.	11 400,00	13 680,00 €
TRAVAUX clos couvert	40 000,00	48 000,00 €
TRAVAUX d'aménagements intérieurs	176 750,00	212 100,00 €
Aménagement LOGEMENT	82 000,00	98 400,00 €
Frais d'architecte	30 000,00	36 000,00 €
TOTAL	400 150,00 €	470 180,00 €

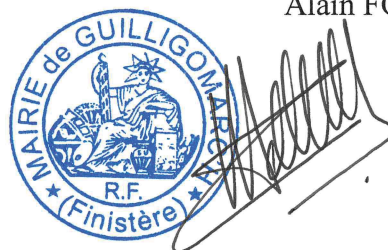
PLAN DE FINANCEMENT

FINANCEURS	Montant sollicité de la subvention	Taux sollicité %
Etat DETR	200 075 €	50
CD29 Aide au maintien du commerce en milieu rural	15 000 €	plafond
EPCI Quimperlé Communauté Fonds concours commerce	75 000 €	
TOTAL des aides publiques sollicitées	290 075,00 €	72,49%
Montant à la charge du maître d'ouvrage	110 075,00 €	27,51%
TOTAL	400 150,00 €	100,00%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ **APPROUVE le projet de café commerce multi-services** dans le bâtiment situé 1 rue du Scorff et son plan de financement,
- ◆ **SOLLICITE les différentes subventions :**
 - Etat DETR – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - Conseil Départemental du Finistère – Aide au maintien du commerce en milieu rural
 - Quimperlé Communauté : Fonds de Concours commerce
- ◆ **AUTORISE le Maire à mettre en œuvre les études, à lancer les consultations et à signer l'ensemble des documents** nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Le Maire,
Alain FOLLIC



Département du Finistère

**MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H**

DATE DE CONVOCATION

17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-46 Chapelle ND de la Clarté – Saint-Eloi
Attribution marchés de travaux

Le Maire fait part à l'assemblée du résultat de l'appel d'offres dans le cadre de marchés à procédure adaptée pour les travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame de la Clarté à Saint-Eloi.

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie en mairie le 17 décembre dernier pour choisir les entreprises à partir des analyses des offres de Saboureau Ingénierie et des analyses de candidatures et notes techniques de l'Atelier Le Bris Vermeersch.

Le Maire présente les décisions prises en commission afin de retenir les candidatures présentant des offres conformes, économiquement les mieux-disantes et présentant les meilleures prestations techniques.

TRAVAUX	Entreprise	T1 ferme	T2 optionnelle	Total 2 tranches	
		CHARPENTE NEF CLOCHETON ABORDS	CHARPENTE TRANSEPT CHŒUR SACRISTIE ABORDS	Total HT	Total TTC
1 Maçonnerie Pierre de taille	La Maçonnerie VITRY 56 Moréac	50 708,31 €	112 780,23 €	163 488,54 €	196 186,25 €
1 OPTIONS		508,81 €	856,22 €	1 365,03 €	1 638,04 €
		51 217,12 €	113 636,45 €	164 853,57 €	197 824,28 €
2 Charpente	Les Charpentiers de Bretagne 56 Moréac	45 415,26 €	109 371,20 €	154 786,46 €	185 743,75 €
3 Couverture	AR TOITURE 56 Bohal	33 134,89 €	69 868,75 €	103 003,64 €	123 604,37 €
4 Menuiserie support bois	Atelier de la Chapelle 49 Sevremoine	36 006,00 €	13 775,00 €	49 781,00 €	59 737,20 €
5 Polychromie	ARTHEMA 44 Nantes	29 676,80 €	19 817,23 €	49 494,03 €	59 392,84 €
5 OPTIONS		9 274,72 €	10 291,31 €	19 566,03 €	23 479,24 €
		38 951,52 €	30 108,54 €	69 060,06 €	82 872,07 €
6 Déplombage					

7	Electricité	LAUTEC 56 Lanester	2 525,72 €	4 962,24 €	7 487,96 €	8 985,55 €
8	Vitrail serrurerie					
TOTAL AVEC OPTIONS			207 250,51 €	341 722,18 €	548 972,69 €	658 767,23 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ **DONNE SON ACCORD** aux propositions de la commission d'appel d'offres du 17 décembre pour un montant total avec les options de **548 972.69 € H.T.** hors lots 8 déclaré infructueux et 6 dont les prestations seront à revoir.
- ◆ **AUTORISE le Maire à signer les marchés** pour les montants indiqués ci-dessus ainsi que les décisions nécessaires pour les lots n'ayant pas été attribués.
- ◆ **DONNE MANDAT au Maire pour signer tout autre document** nécessaire aux travaux de restauration de ce patrimoine.
- ◆ **SOLLICITE** les subventions des différents partenaires financiers pour la deuxième tranche de travaux : DRAC, Conseil Régional et Conseil Départemental du Finistère et autres partenaires éventuels.
- ◆ Dit que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets 2021 et 2022.

Le Maire,
Alain FOLLIC



Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

DATE DE CONVOCATION

17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-47 Aménagement « Les terrasses de Guernevez » - Réseaux
ALIMENTATION BASSE TENSION, ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM
DE 15 LOTS – ER-2020-071-7 - PROGRAMME 2020

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant d'alimentation Basse Tension, Eclairage Public et Télécom de 15 lots – Les Terrasses de Guernevez.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de GUILLIGOMARC'H afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Réseaux BT, HTA	46 538,00 € HT
- Génie civil - infrastructure telecom.....	19 980,00 € HT
- Pose d'un fourreau d'éclairage	8 774,00 € HT
Soit un total de	75 292,00 € HT

.../...

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 13 novembre 2017, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF :46 538,00 €

⇒ Financement de la commune :

- Réseaux BT, HTA 0,00 €

- Génie civil - infrastructure telecom.....23 976,00 €

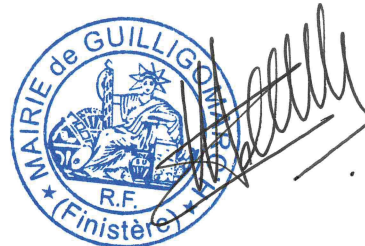
- Pose d'un fourreau d'éclairage8 774,00 €

Soit un total de.....32 750,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ◆ **ACCEPTE le projet de réalisation des travaux : Alimentation Basse Tension, Eclairage Public et Télécom de 15 lots – Les Terrasses de Guernevez,**
- ◆ **ACCEPTE** le plan de financement proposé par le Maire et le **versement de la participation communale** estimée à **32 750,00 €,**
- ◆ **AUTORISE le Maire à signer la convention** de maîtrise d'ouvrage unique **autorisant l'intervention du SDEF** et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF, et ses éventuels avenants.

Le Maire,
Alain FOLLIC



Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

.....
DATE DE CONVOCATION
17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE
17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

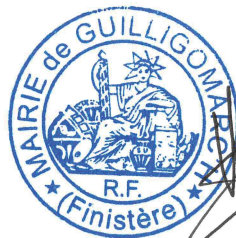
2020-48 TARIFS cantine scolaire municipale

Le Maire propose de revoir les tarifs de la cantine scolaire municipale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Guilligomarc'h décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2021 (augmentation de 2%) :

CANTINE SCOLAIRE

- | | |
|---|---------------|
| ▶ Enfants : le repas - nouveau tarif ----- | 2.60 € |
| Ancien tarif ----- | 2.55 € |
| ▶ Adultes : le repas - nouveau tarif----- | 5.20€ |
| Ancien tarif ----- | 5.10 € |



Le Maire,
Alain FOLLIC

Département du Finistère

**MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H**

DATE DE CONVOCATION
17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE
17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-49 TARIFS garderie scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Guilligomarc'h, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2021 :

GARDERIE SCOLAIRE

- ▶ **7h00 à 8h30 et 17h30 à 19h00 : ----- 0.55 € par demi-heure**
Ancien tarif ----- 0.50 € par demi-heure
- ▶ **17h00 à 17h30 avec goûter----- 0.70 €**
Ancien tarif ----- 0.65 €
- ▶ **8h30 à 8H50 et 16h40 à 17h00 ----- gratuit**
Ancien tarif ----- gratuit
- ▶ **Pénalités : le ¼ heure après 19h00----- 5.00 €**
Ancien tarif ----- 5.00 €

Le Maire,
Alain FOLLIC



Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

DATE DE CONVOCATION
17 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE
17 décembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt**, le mardi **vingt-deux décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Alain FOLLIC, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : AUBANTON Philippe, PERROT Stéphane, MOREL Bruno, LE ROUX Isabelle, BOURBON Christophe, GOUDÉDRANCHE Thierry, EZANNO Sandrine, SIMON Florence, LE BOUTER Laëtitia, CHRISTIEN Martine, BEUVE Céline, STANGUENNEC Francis, MOLINIER Elodie, MOREL-LASSALE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : aucun

Mme MOREL-LASSALE Stéphanie a été élue **Secrétaire**.

2020-50 Tarifs CIMETIERE COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Guilligomarc'h, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2021 :

CONCESSIONS CIMETIERE COMMUNAL

2 places : 15 ans	105,00 €
2 places : 30 ans	210,00 €
2 places : 50 ans	315,00 €
4 places : 15 ans	210,00 €
4 places : 30 ans	420,00 €
4 places : 50 ans	630,00 €
Emplacement pour une urne 1m2 : 15 ans	105,00 €
JARDIN DU SOUVENIR : plaque de 30 x 20cm	52,50 €

Le Maire,
Alain FOLLIC

